



Comment résilier du cours minerves après 3mois?

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **10:48**

Bonjour tout le monde

je suis la pour savoir comment résilier du cours minerves dans lequel je suis inscrite ça fait 3mois et qlq. je voulais bien suivre cette formation mais la je suis dans une situation financière très très très délicate, il est mm impossible de poursuivre cette formation parce que je n'ai presque aucun sou.

Svp dites moi comment faire parce que on vient de me dire que je doit payé la totalité de la formation et je ne peut pas résilier parce que g dépassé le délit de 3mois

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **11:17**

bonjour je suis dans le même cas que toi si tu veut m'appelé ça vas nous aider je t explique je me suis inscrite au cours minerves depuis le mois de janvier 2012 et je voudrais résilier mon contrat d'enseignement mais j'ai dépassé les 3 mois de délais .Le problème étant que j' ai l'impression que l'on ma forcé la main pour signée le contrat car a la base j'ai juste demandé de la documentation et j'ai reçu plusieurs appel pour m'insister a signé leur contrat .le première appel visait a me connaitre savoir ce que je voulais quel était mes motivations ,ensuite elle m'a dit que elle me retéléphonerai pour m'expliqué la documentation . un troisième appel pour me faire signé alors que je n'avait rien dit elle me dit que j ai de la chance si il me prenne dans leur école car il n'y a pas beaucoup de place et que c' est une bonne formation aujourd'hui j'ai des problème financiers et je ne peut plus payé cette formation ,je ne sais plus quoi faire car je n'ai plus de revenues.je me demande comment j'ai

pus signée.j'ai envoyer des devoirs un mois et demi après je les reçois a la maison! merci de me telephoner

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **11:27**

lol pareil que toi

merci pr ta réponse bobo

on est dans la même situation ils étaient tout gentils avec moi au début ils ne cessaient pas de m'harcéler avec leurs appels mais une fois inscrite opp on m'a oublié et là ils viennent de me parler mal dès qu'ils ont su que je veux annuler ma formation...mais j'ai relu 30fois leur contrat et je vient de voir que en cas de force majeure le contrat peut être résilié par l'Elève (comme ils ont écrit!)

hé fallait pas me passer ton numéro de téléphone en public! continuons à discuter sur le forum espérant qu'il y aura des volontiers à ns proposer des solutions

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **11:43**

et toi q'est que tu comptes faire?

j'ai regardé avec ma soeur c'est une avocate mais ds un autre pays elle me dit qu'on peut résilier le contrat mais il faut payé qlq chose après comme c'est l'élève qui se retire !!

mais eux ils veulent pas me comprendre

je suis dans une situation grave

c'est pas normal ça

comment faire????????????????????

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **12:23**

oui si jamais je me suis renseigne mais le cas de force majeur peut varier selon les contrat donc notre situation pour eux n'en fait pas parti mais dans le contra il y a un phrase qui dit que si l'élève veut résilier son contrat il doit payé 30pour cent de la somme total livres compris j'ai pris un rdv avec un avocat car j ai était sue plusieurs blog est les gens sont en grand nombre a se plaindre il faut vraiment que tu me tel car plus nous seront a prouvez que leur thermiques commercial sont abusives mieux sella sera

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **12:28**

deso pour les fautes de frappes

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **12:41**

tu sais c'est quoi ma force majeure moi
j'ai perdu mon père, la seule personne qui me finançait ma formation
ce n'est pas une force majeure ça??
il y a une force plus majeure ou plus fortuite que cela??????
en plus ils n'expliquent pas tout au début moi ma conseillère j'ai remarqué après 3 mois elle a
pris congés et on me dit t'es chanceuse et je ne sais pas quoi
tu me dis 30 pr100 de la totalité de la formation et les livres et il faut les envoyer au pays
???c'est ça une formation bien réfléchi !!ils veulent juste qu'on les paie et c'est tout inscrit ou
pas inscrit ce n'est pas comme ils disent qu'ils veulent former les gens!!!!!!alalalal

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **14:00**

tu as raison mes ces sondes gens qui s'en foutent, sache que je comprends que cela est
douloureux pour toi. si jamais il ne faut pas renvoyer les fournitures et normalement ils doivent
compter ce que tu a déjà versé

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **14:46**

quelles fournitures???? moi je leur ai fait un prélèvement automatique je suis engagée je te jure

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **15:26**

je te crois ! ils t'ont envoyé des livres ou pas ? moi c'est la même prélèvement automatique

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **15:38**

on m'a envoyé 2 colis ??
ce matin y avait la conseillère elle me disait il faut faire une lettre ou je ne sais pas quoi au
services de comptabilité juridique macha mais ce n'était pas claire elle m'a expliqué vite fait et
je me suis pris la tête avec le comptable aussi mais je sens que je n'ai rien fait encore et toi?

Par **bobo**, le **23/05/2012** à **19:35**

ce mec est pas du tout sympa même impoli, il parle aux gens comme si on était des rien du
tout ce monsieur que tu a eu je lui est parlé deux fois au téléphone est rien il m'a dit
clairement que ma situation il s'en moque que il n'y a pas que moi alors je ne le touche pas !
il se prend pour qui pour parlé aux gens comme ça

Par **anna67000**, le **23/05/2012** à **19:44**

moi j'ai l' impression que personne ne veux de leur formation!! je t'ai dit au début ils font les gentils, j'étais tt à l'heur ds la banque et j'ai vu comment ils prélève chaque mois de mon argent ça m'a rendu dingue je ne savais pas qw faire ils ne s'attardent jamais à prendre l'argent des pauvres!
mais on fait comment alors ????

Par **bobo**, le **24/05/2012** à **09:10**

moi je serai toi j'irai voir un avocat gratuit car c'est que comme ça que cela peut être changer

Par **bobo**, le **24/05/2012** à **09:11**

moi je serai toi j'irai voir un avocat gratuit car c'est que comme ça que cela peut être changer

Par **anna67000**, le **24/05/2012** à **10:11**

mais dis moi il faut leur envoyer une lettre de résiliation à quelle adresse?

Par **anna67000**, le **24/05/2012** à **10:14**

ou je peut trouver un avocat gratuit ????

Par **bobo**, le **30/05/2012** à **21:33**

tu demande au tribunal d'instance près de chez toi est il te donnerons un numéro

Par **anna67000**, le **04/06/2012** à **18:41**

Bonjour,
je leur ai envoyé une lettre de résiliation avec ce qui fo comme papier
on me réponds par non ce n'ai pas tjrs possible alors qu'ils ont mis 2 lois une pr la résiliation en cas de plus de mois et cell de 30pr cents à pays après la résiliation et toi t'as fait qw?

Par **lopartio**, le **26/07/2012** à **13:37**

Bonjour à toutes et à tous!

J'AI UNE INFO QUI PEUT NOUS ETRE UTILE!!!

Je suis dans la même situation que vous avec les cours Minerve. J'ai voulu résilier mon contrat pendant la durée de résiliation de 3 mois mais mon conseiller m'a manipulé verbalement pour que je n'aille pas au bout de mes démarches. Il a réussi à me convaincre de ne pas résilier. Je suis inscrite depuis le mois de novembre 2011 et je n'ai vraiment pas envie de lâcher l'affaire avec cet établissement qui est à mes yeux une vraie arnaque.

Je viens d'avoir un service juridique de la répression des fraudes au téléphone qui m'a informé qu'en faisant, tous ensemble, des démarches contre les cours minerve nous obtiendront probablement gain de cause!

Ainsi je vous propose à toutes et à tous de nous unir et d'agir en masse contre les cours minerve afin de nous sortir chacun de cette situation. Je reste à votre disposition afin de vous expliquer les démarches à effectuer.

Cordialement
Maryline

Par **NINA31400**, le **29/01/2013** à **19:21**

Bonjour, j'ai le même problème avec minerve je me suis inscrite le 28 octobre et je ne peux plus payer j'ai payé 114 eur par chèque pour les frais d'inscriptions et les deux prélèvements suivants ont été rejetés. Je suis au RSA et je n'ai plus de logement.

J'ai envoyé un courrier pour résilier en expliquant ma situation ils m'ont dit que j'ai payé 741 eur donc 30% de la somme si je voulais résilier. Je ne peux pas payer donc comment faire pour résilier???

J'ai reçu un colis et dès sa réception je n'ai pas reçu un appel, jamais. Mais quand le prélèvement a été refusé j'ai été harcelé de téléphone bizarrement. J'ai dû faire opposition à ma banque ce mois-ci car je n'ai pas le choix.

Quand je me suis inscrite une tablette tactile était offerte si on s'inscrivait avant le 30 octobre. Je devais recevoir cette tablette dans mon colis évidemment je n'ai rien reçu, je l'ai appelée et ils m'ont dit qu'ils en avaient plus, qu'ils allaient en recevoir d'autres, donc que je la recevrai fin janvier, et si fin janvier je n'ai rien je devais les contacter.

A ce moment-là j'ai bien compris qu'ils voulaient me faire dépasser le délai de 3 mois. Je ne sais plus quoi faire. Même si j'ai reçu un colis, ce n'est pas des cours qui valent 700 eur, je ne comprends pas pourquoi, vraiment.

Qu'est-ce que je risque, que peuvent-ils faire?

Je suis déprimé, ils ont joué de ma faiblesse, je rechute dans une grosse dépression à cause de ce problème je ne sais pas quoi faire.

Par **abiloca**, le **01/04/2013** à **13:50**

Bonjour, je suis également dans la même galère que vous...

Je me suis inscrite en Octobre dernier, et maintenant je veux résilier car je ne peux plus faire les 12 semaines de stage obligatoires pr passer le CAP car on est en ss effectif à mon travail et je ne peux me libérer. J'ai également des soucis financiers.

Je les ai eu au téléphone pr la demande de résiliation, et ils m'ont dit que je ne pouvais pas résilier, que je savais pertinemment qu'avec mon travail il y aurait surement des changements de planning etc etc...Ils ne m'ont meme pas parlé des 30% (que j'ai appris en lisant le contrat) et ils m'ont dit que je n'avais pas d'autre choix que de payer jusqu'à la fin de la formation...

Je ne veux rien leur laisser passer, c'est hors de question d'être traitée comme ça, et surtt de payer une formation pour rien. Sans cette résiliation, je ne peux accéder à d'autre formation car soucis financiers...c'est très urgent!! Aidez moi si vous avez une solution honnête et radicale!!

Par **anna67000**, le **02/04/2013** à **17:27**

salut abiloca,

sache qu'on est très nombreux qui a des problèmes avec les cours minerve je vais te raconter qu'est ce que j'ai fait moi j'ai posté le premier message après trois mois d'inscription au cours minerve dans lequel j'ai dit la meme chose que toi et c'est à maintenant que viens de faire une opposition de prélèvement et je regrette énormément car je devais la faire quand j'ai décidé de résilier ça fait très longtemt mais à cause d'eux je ne l'ai pas faite quand il fallait la faire car ils m'ont ralantis ils sont très malins allez regarder dans tous les forums ils n'ont jamais accepté la résiliation de personne je ne sais pas qu'est ce que ça veut dire une cause majeure pour eux. Moi j'ai eu trop de soucis avec eux trop de casse tête la je ne suis pas la seule qui sais qu'ils ne travaillent pas réglo car ils n'ont pas respecté certaines lois, lisez ce qui est écrit sur ce forum et écrivez à pat76 et écoutez ses conseilles, il vous expliquera tout c'est ce que je fais car les cours minerves profitent de notre faiblesse. Bon courage et dites moi qu'est ce que vous avez fait

Par **abiloca**, le **04/04/2013** à **17:25**

Salut anna67000,

Je vous remercie pour votre réponse. Effectivement, pat76 m'a répondu (c'est un avocat?) et je lui ai dit que je lui expliquerais au fur et à mesure, car j'ai envoyé ma lettre de résiliation hier en expliquant que je ne pouvais plus continuer la formation à cause de mon changement d'horaire de travail ainsi que par ma situation financière, , donc j'attends ce qu'ils vont bien pouvoir me trouver comme réponse.

J'espère que ça ne va pas être la galère car je suis déjà passée à coté d'une autre formation à cause d'eux...

Je vous tiens informée dès que j'en sais plus.

Bon courage à vous aussi....

Par **anna67000**, le **06/04/2013** à **11:39**

Salut abiloca, derien, je pense que pat76 est un conseiller. Je te conseille d'etre forte moralement moi je leur ai envoyé deux fois la lettre de résiliation à chaque fois ils me disent non maintenant quand je vois leur livres j'ai envie de les jeté par la fenêtre mais bon moi ce qui m'encourage c'est qu'on est bien nombreux qui veux résilier. les cours minerve est une bande d'escrocs qui sait bien manipuler par la parole. Bon courage :-)

Par **abiloca**, le **07/04/2013** à **11:33**

Salut anna67000,

J'ai reçu hier (c'est allé vite) une lettre des Cours Minerve en AR me disant qu'en fonction de ma situation de famille (en cours de divorce dc souci d'argent) que j'avais noté que j'étais "divorcée" (que ca n'était pas leur problème), effectivement j'ai bien cochée cette case qui stipule "divorcé, veuf, séparé" pour mon cas c'est séparé.

Ensuite, ils me disent que je leur ai envoyé une lettre stipulant que je prenais en cpt les 12 semaines de stage (ce que j'avais fait), seulement deux soucis : le 1er, ma situation professionnelle a changé (étant militaire et en sous effectif, on travaille bcq plus dc plus le temps de faire les stages, puis 2eme soucis, au tout premier questionnaire, j'avais stipulé que je ne pouvais pas faire les semaines de stage, ils m'ont renvoyé un questionnaire et par téléphone, ils m'ont dit que je coche que je pourrais les faire et que l'on s'arrangerait quand il le faudrait.

Ils marquent dans leur lettre que je ne peux donc pas résilier le contrat car j'étais au courant de tout depuis le début (ils ont fait une lettre de 2 pages quand mm en m'envoyant en plus des duplicatas pr "preuve").

Ca m'a enervé, et donc je vais dans la semaine leur renvoyer une lettre avec tous ce que Pat76 m'a dit et également une lettre à ma banque pour stopper les prélèvements.

Nous verrons bien par la suite..

Par **anna67000**, le **09/04/2013** à **14:14**

Salut abicola soit forte moi aussi ils m'ont menti lors de l'entretien téléphonique justement à propos du stage de mon coté je reçois des mails et dans les jours suivant je sais que je vais recevoir par lettre ce qu'ils m'ont dit dans les emails je sais qu'ils ont tenté de m'appeler mais comme j'ai changé de numéro là ça sera pas possible de me joindre!

je te souhaite toute la chance d'en sortir le plus vite possible et sache qu'on est très nombreux à se plaindre de leur escroquerie.

il faut juste de la patience.

Par **jess1906**, le **18/05/2013** à **00:07**

bonjour

moi aussi je voudrais resilier etant donner au rsa avec un enfant je narrive plus a payer mais il ne veule pas jai egalement depasser les 3 mois vu que je suis inscrit depui octobre 2012 je ne sais comment faire??